

OCTROI DES PROJETS LSP À TLEMCCEN**Les inquiétudes des entrepreneurs privés**

Les entreprises privées et les promoteurs dans la wilaya de Tlemccen, à l'instar des autres régions du pays, ont été désagréablement surpris par la décision du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme de confier la réalisation de logements LSP uniquement aux entreprises publiques.

Selon le président de l'UGEA, les entreprises privées du secteur représentent plus de 3 000 PME et PMI et ne disposent d'aucun plan de charge pour l'avenir.

L'Union générale des entrepreneurs algériens rappelle que le programme présidentiel 2005-2009 a été réalisé grâce à l'apport des entreprises privées d'autant plus que la promulgation des textes régissant la promotion immobilière et le code portant son exercice ne fait pas la différence



Photo : DR

entre entreprises publiques et privées. En éliminant le privé de la promotion immobilière, le secteur du bâtiment sera durement affecté car il emploie plus de 70% de la

main d'œuvre. Faut-il rappeler qu'au niveau de la wilaya de Tlemccen, l'exécutif a eu d'énormes difficultés pour le lancement et la réalisation de beau-

coup de projets à cause du manque d'entreprises. Sur le plan social, on voit mal comment ces entreprises privées peuvent se maintenir sans plan de charge ; beaucoup de gens se retrouveront au chômage.

Dans la wilaya de Tlemccen, le bâtiment a contribué à l'éradication du chômage de manière significative.

D'autre part, les entreprises publiques, peu nombreuses, n'ont pas les capacités pour la réalisation des différents programmes, ne serait-ce que par le manque de main d'œuvre qualifiée, qui est employée dans les chantiers du privé grâce à une meilleure rémunération.

La décision du ministre comporte beaucoup de risques : le non-respect des délais de réalisation et la perte de milliers d'emploi dans ce secteur névralgique.

M. Zenasni

SKIKDA**Les maires initiés aux pratiques des cahiers des charges**

La Chambre de commerce et d'industrie Saf-Saf Skikda a organisé, dernièrement, à l'hôtel Khenchoul de Stora, un atelier de formation sur la «pratique des cahiers des charges-marchés publics», destiné aux présidents des Assemblées populaires communales et aux représentants du secteur économique public.

La manifestation, troisième du genre en l'espace d'un mois, a été rehaussée par la présence du directeur régional de commerce de Annaba et clôturée par le secrétaire général de la wilaya de Skikda. Y ont pris part 12 maires sur

les 38 que compte la wilaya, l'entreprise portuaire de Skikda et sa filiale SCS (Skikda conteneurs services), la Somik et la direction de commerce de la wilaya de Skikda.

Au total, 42 participants ont été décomptés. Elle a été animée, à l'instar de la première, par Mounir Sellami, enseignant à l'université de Annaba et praticien dans le domaine des marchés publics. En référence au décret présidentiel n°10-236 du 7/10/2010, le conférencier met en relief le rôle prépondérant du cahier de charges dans la définition des «épreuves, les normes et les méthodes qui sont employées pour juger de la conformité du produit à livrer et des ouvrages à réaliser», lit-on dans le document dont nous détenons une copie. On y dénombre deux

approches pour l'établissement du cahier : imposer une solution, des spécifications détaillées, un outil ou un produit et décrire uniquement les fonctionnalités souhaitées en laissant le choix de la solution à adopter.

L'assistance a eu droit également à une batterie d'informations liées au champ d'application ; prix et règlement des comptes ; délais ; réalisation des ouvrages ; réception provisoire, garanties et réception définitive ; résiliation du marché et interruption des travaux ; mesures coercitives et règlement des différends et des litiges. A titre d'information, ce thème sera élargi incessamment au secteur économique privé.

Z. Z.

FORMATION PROFESSIONNELLE À OUM-EL-BOUAGHI**De nouvelles infrastructures avec de nouvelles filières**

Comme chaque année, à la même période, le secteur de la formation professionnelle connaît une affluence exceptionnelle de jeunes à la recherche d'une formation qui leur permettra une insertion rapide dans la vie active.

Selon M. Draibine, directeur de wilaya de la formation professionnelle, le secteur pour cette rentrée 2011 disposera de deux instituts spécialisés, 13 centres de formation et d'apprentissage

et 10 annexes, dont 4 qui ouvriront pour la première fois. Ces infrastructures offriront 5 700 postes pédagogiques, et pour la seule année 2011, près de 4 000 stagiaires rejoindront les centres dans les différentes filières. 870 postes pédagogiques pour l'apprentissage et 350 pour la formation à distance sont prévus. Il existe aussi une méthode appelée qualificative, destinée notamment aux femmes au foyer, et concernera 300 postes. Par ailleurs, les centres dispenseront aussi des formations en cours du soir

au profit des adultes. 400 détenus reçoivent, eux aussi, différentes formations pouvant les aider à une insertion professionnelle à leur sortie des établissements pénitentiaires.

Les handicapés se perfectionnent eux aussi au niveau de ces centres.

Ces nouvelles recrues s'ajouteront aux quelque 6 600 qui reçoivent une formation pour atteindre en 2011 10 300 stagiaires répartis sur 15 filières et 60 spécialités.

Moussa Chtatha

LES ÉLÉMENTS DE LA GARDE COMMUNALE REVIENNENT À LA CHARGE À EL-TARF**«Nous voulons des garanties»**

Une semaine, jour pour jour, après leur premier sit-in, les éléments de la garde communale, au nombre de 620 personnes, ont battu le pavé, dimanche, devant le siège de la wilaya pour exiger des garanties quant à l'application des revendications remises aux autorités locales auparavant.

«Nous avons appris que les

autorités n'ont pas transmis nos doléances aux hautes autorités du pays, particulièrement au ministre de l'Intérieur. Les promesses données lors de la première rencontre n'étaient que de la poudre aux yeux», ont-ils tenu à souligner.

Et d'ajouter : «Nous avons rencontré le premier responsable et nous avons exigé des garanties et

des assurances pour l'application effective des revendications, avant de remettre nos armes.»

Pour rappel, ce corps qui a tant donné durant 20 ans revendique entre autres «la titularisation des éléments affectés aux administrations locales selon la loi 6/03, le paiement des heures supplémentaires et des indemnités selon la cir-

culaire présidentielle 07/305, l'augmentation du congé annuel qui est actuellement de 21 jours, l'annulation de la mesure portant dissolution du corps, le cas échéant, bénéficiant d'une semi-retraite à l'image de l'armée et enfin des droits aux victimes du terrorisme comme stipulé par les lois y afférentes».

Daoud Allam

**KHENCHELA
Mouvement
de colère
des habitants
de Babar**

Un mouvement de protestation, suivi d'un rassemblement devant le siège de l'APC de Babar, 30 km au sud du chef-lieu de wilaya, a été déclenché dimanche dernier par les habitants de cette localité qui protestent contre le retard relatif à la distribution des logements sociaux au nombre de 240, malgré l'achèvement de l'étude des dossiers par la commission de daïra.

Des centaines de citoyens brandissaient des banderoles hostiles aux élus locaux et dénonçant la hogra, la marginalisation et les comportements irresponsables.

Les demandeurs de logements ont interpellé le premier responsable de la wilaya. Ils menacent d'observer un sit-in permanent devant le siège de la wilaya. Selon eux, les promesses du P/APC n'ont pas été tenues, surtout celles faites aux habitants des sites précaires de Takhabelet et Tagravet.

**Crime
crapuleux au
centre-ville**

Le centre-ville du chef-lieu de wilaya a été le théâtre d'un crime crapuleux. En effet, un jeune homme a reçu plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps. Selon des témoins oculaires, c'est un malentendu entre la victime et son agresseur qui a dégénéré. La victime est morte sur le coup. Le corps a été déposé à la morgue de l'établissement hospitalier Ali-Boushaba. Les services de police ont réussi à arrêter le présumé auteur du crime. Notons, par ailleurs, que c'est le deuxième crime commis en deux semaines au chef-lieu de wilaya.

Benzaim Abdelouahab

**SOUK-AHRAS
Quatre
pères de
famille tentent
de s'immoler
par le feu
à Sedrata**

Les tentatives de suicide par immolation ont tendance à se répéter dans la wilaya : 5 cas en l'espace de trois semaines. Samedi, 4 tentatives ont été enregistrées au niveau de la daïra de Sedrata, distante de 60 km du chef-lieu de wilaya.

Quatre pères de famille résidant à la cité Zankat-Achour ont tenté de s'immoler par le feu devant le siège de la daïra, après s'être aspergés d'essence. Notre source signale que le drame a pu être évité grâce à l'intervention du chef de la brigade de la Gendarmerie nationale de cette localité. Par leur geste, ces personnes voulaient protester contre l'indifférence des autorités locales face à leur problème de logement.

Barour Yacine